



**RAPPORT DE L'ATELIER BILAN DES ACTIVITES
DE LA CELLULE GENRE DE LA COUR DES
COMPTES**

Lomé, les 22 et 23 Janvier 2025

INTRODUCTION

La problématique de genre est érigée en priorité nationale au point que le gouvernement togolais l'a intégrée dans ses stratégies de développement conduisant ainsi à l'élaboration du premier document sensible au genre en 2022. Le Budget sensible au genre peut être défini comme un ensemble de recettes et dépenses destinées à réduire les inégalités entre hommes et femmes.

La Cour des comptes est l'une des premières institutions de la République à prendre part à cet exercice en élaborant sa stratégie genre et son plan d'action en novembre 2023.

Pour l'évaluation des activités programmées au titre de l'année 2024, la Cour des comptes a organisé un atelier bilan de ses activités genre les 22 et 23 janvier 2025, à l'hôtel Concorde.

L'objectif de cet atelier est de faire le bilan de tout le processus d'élaboration du plaidoyer pour mettre en place un plan de son suivi ainsi que le bilan des activités de la cellule genre.

Les travaux de l'atelier ont connu la participation des membres de la cellule d'audit genre et ceux de la cellule genre.

La liste de présence est annexée au présent rapport.

Les travaux se sont déroulés en séances plénières sous la présidence de Monsieur FIATY Yao Hétsu Secrétaire Général de la Cour des comptes, représentant le Premier Président et la modération des travaux est assurée par le Conseiller-maître AMOUSSOU-GUENOU Assiba.

Trois (03) phases ont marqué les travaux de l'atelier à savoir : (i) la cérémonie d'ouverture, (ii) les communications et échanges (iii) la cérémonie de clôture.

1. CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été marquée par le mot de bienvenue du Secrétaire Général de la Cour des comptes Monsieur FIATY Yao Hétsu, représentant le Premier président.

Dans son intervention, il a salué la présence des participants et leur a transmis les encouragements du Premier Président.

Il a rappelé :

- les objectifs et l'importance de l'atelier qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des réformes visant à adapter la gestion des finances publiques au concept de l'équité et égalité de genre aux normes et pratiques internationales. Ces réformes visent l'amélioration de la reddition des comptes publics et l'efficacité dans la gestion publique ;
- les raisons qui ont conduit la haute hiérarchie de la Cour à mettre en place l'équipe d'audit genre et la cellule genre qui est d'amener la Cour au regard de sa mission à exercer son contrôle sur la gestion de argent public dans le souci de contribuer à la réduction les inégalités liées au genre.il a ensuite mis l'accent sur la complémentarité qui devait exister entre l'équipe d'audit genre et la cellule genre pour permettre à la Cour de travailler dans des conditions optimales et nécessaires à la production des rapports d'audit, de qualité.

Il a également relevé la volonté affirmée du gouvernement de redonner aux femmes et aux hommes leur dignité humaine, de proscrire les stéréotypes du genre, de garantir l'intégrité des femmes ainsi que de promouvoir leur autonomisation dans tous les domaines.

L'intervenant a enfin souligné les nombreux défis à relever liés à la budgétisation sensible au genre, notamment : l'appropriation de la dimension genre par le top management, le changement de mentalité de tous les acteurs, la promotion des femmes aux postes de responsabilité, implication de la cellule focale genre à la conception et à l'élaboration des programmes projets et actions, le renforcement des capacités du personnel de l'administration publique, la mise en place d'un mécanisme de suivi des actions genre au sein des départements et institutions. Il a souligné la nécessité de relever ces défis, pour réussir l'intégration du genre dans les politiques de développement avant de souhaiter plein succès aux travaux.

2. COMMUNICATIONS ET ECHANGES

La plénière a écouté trois communications suivies d'échanges.

2.1. Bilan du symposium sur le plaidoyer genre tenu à l'hôtel sarakawa le 30 août 2024

Cette communication est faite par Madame Dorothee TABIOU, point focal genre de la Cour des comptes.

Selon l'intervenant le plaidoyer organisé par la Cour des comptes le 30 août 2024 avait pour objectif d'attirer l'attention des autorités du pays sur le déséquilibre, entre le nombre d'hommes et de femmes magistrats financiers et inspecteurs des finances publiques au sein des corps de contrôle, afin d'y remédier. Elle a estimé que la participation active des femmes et des hommes aux activités de contrôle des finances publiques, permettra aux organes de contrôle, d'être des modèles en matière de promotion de l'équité et de l'égalité genre.

Elle a décliné du début jusqu'à la fin le processus qui a conduit à l'élaboration des documents de plaidoyer.

Madame TABIOU a relevé en fin que la tenue effective de ce symposium est une réussite grâce au leadership du Premier Président de la Cour des comptes et remercie toute l'équipe de la Cour des comptes.

2.2 Des leçons à tirer de l'organisation et du fonctionnement de la cellule genre de la cour des comptes

Cette communication est présentée par Monsieur ANI Téou, Expert en Budgétisation Sensible au Genre (BSG) à la Cour des comptes.

L'intervenant, en introduction a rappelé la date de création de la cellule genre qui est le 15 décembre 2020 par ordonnance n 003.20/CC/SG.

Il a ensuite relevé que les activités planifiées par la cellule genre au cours des deux dernières années n'ont pas toutes été réalisées du fait de quelques faiblesses de la cellule genre. Faiblesses qu'il a identifiées et proposé des approches de solutions.

Les faiblesses identifiées relatives à l'organisation du plaidoyer sont les suivantes :

Manque de synergie d'actions entre la Cour des comptes et les consultants ;

Faible implication du personnel magistrat dans l'organisation du plaidoyer ;

Une coordination du comité d'accueil des invités discutable ;

Un comité d'organisation peu accompagné et peu motivé.

Approches de solutions inhérentes au plaidoyer et à la cellule genre

Nécessité, pour la hiérarchie, d'élaborer un cahier des charges du (des) consultant(s) pour les prochaines fois ;

Informer régulièrement, par une note de service, le personnel notamment les membres du comité d'organisation de la tenue des activités telles que celles relatives au plaidoyer et les y inviter ;

Prévoir des réunions périodiques du comité d'organisation ;

Dégager un fonds additionnel pour motiver le comité d'organisation et les participants aux activités organisées si ces activités bénéficient de l'accompagnement d'un PTF ;

Organiser, une fois l'an tout au moins, une assemblée plénière de la cellule genre ;

Rendre obligatoire, pour les membres de la cellule genre, la participation aux réunions organisées ;

La proactivité au travail devrait être de mise pour tous les membres de la cellule ;

Doter la cellule genre de moyens financiers conséquents pour lui permettre d'enregistrer des résultats plus satisfaisants.

2.3 Voies et moyens pour le suivi efficace du plaidoyer genre

Cette communication est faite par Monsieur ANI Téou.

Que faire pour assurer un suivi efficace du plaidoyer genre en vue de l'obtention des résultats escomptés ? Telle est la question posée par le présentateur. Selon lui répondre à cette question, c'est chercher le fil d'ariane qui permet à la Cour des comptes de discuter avec les parties prenantes au sujet du plaidoyer pour qu'il ait un impact sur la nomination prochaine des magistrats financiers à la Cour des comptes et inspecteurs des finances publiques dans les organes de contrôle.

Dans son développement, il a mis un accent particulier sur le Pourquoi le suivi du plaidoyer ?

Comment le faire ? Et quand le faire ?

Ces trois questions déterminent selon l'intervenant, les conditions nécessaires pour un suivi réussi du plaidoyer.

Pourquoi le suivi du plaidoyer ?

Pour le présentateur faire le suivi du plaidoyer permet de garder le contact avec les alliés afin qu'ils rappellent, à qui de droit, le message du plaidoyer, et ainsi éviter qu'il soit un plaidoyer sans résultats escomptés.

Comment faire le suivi du plaidoyer ?

Cette interrogation, selon l'intervenant permet de rechercher la meilleure manière sinon, les moyens appropriés de communication avec les alliés pour un aboutissement heureux du plaidoyer. D'où la nécessité de mettre en place un comité ad hoc de suivi de ce plaidoyer. Ce comité établira un chronogramme de prise de contact avec chacun des alliés et cherchera à établir un dialogue bilatéral permanent avec chacun d'eux au sujet du plaidoyer dont il est question.

Quand faire le plaidoyer ?

Le plus tôt serait le mieux, estime le communicateur se référant à la Constitution du 06 avril 2024 qui fixe la période transitoire pour la mise en des institutions a 12 mois.

2.4 Bilan des activités de l'année 2024 de la cellule genre de la cour des comptes

Cette Présentation est déroulée par Dorothee Dolibe TABIOU épouse IBRAHIMA, journaliste, Chargée de Communication.

Après le rappel des missions de la cellule genre, l'intervenante a présenté le bilan des activités de la cellule au titre de l'année 2024.

Selon ce bilan, la cellule genre de la Cour des comptes a programmé neuf (9) activités pour l'année 2024. L'activité prioritaire a été la réalisation du plaidoyer sur le genre. Tout au long du premier semestre de l'année 2024, la cellule genre a travaillé à réaliser toutes les

activités programmées dans le cadre de la mise en œuvre du plaidoyer genre dont l'apothéose a été le symposium tenu, le 30 août 2024, à l'hôtel Sarakawa, à Lomé.

Quatre autres activités programmées dans le plan de travail 2024, ont été entièrement réalisées.

En 2024, sur un total de neuf (9) activités prévues, cinq (5) ont été entièrement réalisées ; ce qui représente un taux de 56 %.

Les activités non réalisées, qui sont au nombre de quatre (4), pourraient être reprogrammées pour l'année 2025. Il s'agit de :

A 1. Editer et vulgariser la stratégie genre de la Cour des comptes ;

A 2. Elaborer, éditer et vulgariser un guide de procédure en matière d'audit genre ;

A 3. Elaborer un plan de formation du personnel de la CdC intégrant la dimension genre.

L'activité A 4. Faire le plaidoyer à l'endroit des PTF pour l'obtention d'appuis technique et financier afin de sensibiliser et de former le personnel de la CdC sur la question de genre est, aujourd'hui, sans objet, car, les PTF qui accompagnent la cour des comptes dans l'exécution de sa mission sont bien connus.

2.5 Les échanges

Les échanges ont porté sur quatre communications et se sont articulés autour de plusieurs points.

Les points de discussion et les approches de solution

- **Pourquoi la prise en compte des inspecteurs dans le plaidoyer ?**

Le pouvoir exécutif, conscient du rôle que les organes de contrôle jouent en matière de sécurisation des deniers publics a créé par décret en 2021, Le cadre de concertation des organes de contrôle des finances publiques. Par ce décret, Il s'agit de permettre aux organes de contrôle, non seulement d'harmoniser leurs activités de contrôle mais aussi de prendre des initiatives communes pour contribuer

efficacement au développement inclusif et durable. C'est pour cette raison que la Cour des comptes du Togo assurant la présidence du cadre de concertation, a souhaité mener ce plaidoyer en collaboration avec les corps de contrôle.

- **Est-ce que le plaidoyer a atteint les autorités ?**

L'assistance a été rassuré que le message est très bien passé et a été très bien relayé à la télévision nationale.

- **Dysfonctionnement entre l'équipe d'audit genre et la cellule genre**

Il est recommandé aux deux entités à plus de complémentarité dans leur fonctionnement.

- **A qui revient la charge de faire le suivi du plaidoyer ?**

- Le top management (la conférence des présidents et du Procureur général).
- Mettre les PTF à contribution.

3. CEREMONIE DE CLOTURE

La cérémonie de clôture a été marquée par la présentation de la nouvelle équipe de la cellule genre et le discours de clôture du Secrétaire général de la cour des comptes.

3.1. Présentation de la nouvelle équipe de la cellule genre de la cour des comptes

Mise en place par ordonnance n°001.25 /CC/SG du 16 janvier 2025, la nouvelle équipe qui a à sa tête Monsieur ANI Téou point focal de la cellule est assisté de Madame KORIKO Lamie et comprend 21 membres dont 07 magistrats, 05 Assistants de vérification et 09 assistants administratifs.

3.2 Discours de clôture

Le mot de clôture est prononcé par le Secrétaire Général représentant le Premier Président de la Cour des comptes. Dans son intervention il a félicité l'équipe sortante pour le travail abattu durant les quatre ans qu'a duré leur mandat.

Il a ensuite félicité la nouvelle équipe de la Cellule genre et leur a souhaité bon vent dans la conduite des travaux.

Fait à Lomé, le 23 janvier 2025

Le Rapporteur

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'HEDOE', with a long horizontal line extending to the right.

HEDOE Kobla